

# FOROYA

N° 163

Organe d'information du peuple

PRIX : 25 Syllis

## Le CMRN et le Gouvernement remettent en liberté certains anciens dirigeants

C'est une grande leçon de tolérance et de sagesse que le Comité Militaire de Redressement National et le Gouvernement ont administrée hier, en remettant en liberté certains dirigeants de l'ancien régime.

Par cet acte, les nouvelles autorités guinéennes ont claire-

ment indiqué que l'homme ne doit pas être un loup pour l'homme. Et que, en ce qui les concerne, le seul objectif qui demeure, c'est la construction d'une Guinée libre, souveraine, prospère dans l'unité nationale totale avec tous les fils du pays.

Il est clair que tous les Gui-

néens sont de cœur avec le CMRN et le Gouvernement, qui prônent la tolérance, la réconciliation nationale, la fraternité entre toutes les composantes de la Nation guinéenne. Les Guinéens se reconnaissent pleinement en le CMRN et son Gouvernement et leur donne leur appui indéfectible dans tout acte

de nature à consolider l'unité nationale et à sortir la Guinée du gâchis dans lequel il végète du fait de 26 ans d'une implacable dictature.

Voici ci-dessous, le texte intégral du communiqué du CMRN et du Gouvernement.

### Peuple de Guinée

La légitime ambition du CMRN et du Gouvernement de la 2<sup>e</sup> République est de faire désormais de la République de Guinée, un pays de paix et de quiétude, une terre de liberté démocratique et de justice sociale, un pays avec un sens élevé de l'humain, de l'équité et du beau, conformément aux promesses contenues dans les différentes déclarations du CMRN depuis sa prise effective du pouvoir en Guinée le 3 Avril 1984.

Laborieux Peuple de Guinée.

Le CMRN, soucieux de la préservation de tes intérêts matériels et moraux, de ta dignité et de ton honneur a, en ton nom et pour toi, décidé de se pencher sur les conclusions de la Commission Nationale d'Enquête instituée au lendemain du 3 Avril 1984 pour instruire le cas des anciens dirigeants de notre pays.

Après une longue et laborieuse année d'investigations dont l'unique but était de faire la lumière et toute la lumière sur la responsabilité active de chacun de ceux qui, plus d'un quart de siècle ont présidé aux destinées de notre Peuple, le CMRN et le Gouvernement sous la Présidence de son Excellence, le Colonel Lansana Conté, ont tenu les 14 et 15 mai 1985 une session commune qui a eu entre autres à examiner le rapport de la Commission Nationale d'Enquête.

La Session a entériné la catégorisation proposée par

la Commission Nationale d'Enquête correspondant aux charges retenues contre les prévenus.

Les charges relevées contre l'une des catégories des éléments arrêtés ne permettant pas de les déférer devant une juridiction compétente, la session décide leur remise en liberté à compter de ce jour 15 mai 1985.

Il s'agit de :

1. Dia Baldé, Ex-ministre
2. Mohamed Lamine Touré, Ex-gouverneur des Banques et Assurances
3. Fodé Mamoudou Touré, Ex-ministre des Finances
4. Le Général Soma Kourouma, Ex-chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre
5. Galéma Guilavogui, Ex-ministre
6. Moustar Diallo, Ex-ministre
7. Sékou Cissoko, Ex-Commissaire général à la Jeunesse
8. Mamouna Touré, Ex-ministre
9. Toumany Sangaré, Ex-ministre
10. Ahmadou Sy
11. Boubacar Diallo, Ex-ministre
12. Ibrahima Fofana, Ex-ministre
13. Cellou Diallo, Ex-Secrétaire d'Etat
14. Alia Camara, Ex-Secrétaire d'Etat
15. El Hadj Fodé Soriba Camara, Ex-ministre

16. Sékou Kaba, « Elvarès », Ex-commissaire général à l'Information

17. Dr El Hadj Abdoulaye Barry, Ex-gouverneur général de Province

18. Jeanne Martin Cissé, Ex-ministre

19. Alafé Kourouma, Ex-ministre

20. Ibrahima Bah, Ex-gouverneur de Province

21. El Hadj Mamoudou Sy, Ex-ministre

22. Aminata Touré

23. S/Lt Amara Touré

24. S/Lt Biga Sangaré

25. S/Lt Mamy Sangaré

26. S/Lt Diawadou Sow

27. S/Lt Lanciné Keita

28. S/Lt Lousény Keita

29. Lt Baba Keita

30. Deuxième classe Moussa Doumbouya

En ce qui concerne les autres prévenus, la session a ordonné d'approfondir les investigations à partir de nouveaux éléments qui ont été communiqués en vue de leur comparution devant une juridiction.

Conakry, le 15 mai 1985

**Le Conseil du Comité Militaire de Redressement National et du Gouvernement**

### DOCUMENT

## UNE TOURNEE RICHE D'ENSEIGNEMENT

Ce sont 11 Préfectures (Boffa, Gaoual, Koundara, Mali, Lélouma, Tougué, Koumbia, Pita, Dalaba, Mamou et Téliélé) que le chef de l'Etat, le Colonel Lansana Conté a visitées tout récemment.

Un long périple de plus de 2 000 kms effectué par route en vue de vivre dans les faits les réalités des Préfectures.

Notre collègue Ibrahima Sory Camara, Directeur du Bureau de Presse de la Présidence nous raconte dans le document qui suit les péripéties du voyage présidentiel.



DOCUMENT

# Le voyage du Président CONTE dans les Provinces de Boké, Labé et Kindia



## UNE TOURNEE RICHE D'ENSEIGNEMENT

Par Ibrahima  
Sory Camara

### L'HOMME DU TERROIR

Le chef de l'Etat, le Colonel Lansana Conté veut savoir, voir, entendre et parler le langage des populations. Cet objectif, pendant la tournée de douze jours qu'il vient d'effectuer dans les Provinces de Boké, Labé et Kindia a été pleinement réalisé.

Parti de sa Résidence du Camp Almamy Samory Touré, le mercredi 24 avril 1985 à 4 heures du matin, à bord de sa Jeep Mitsubichi sans escorte, le Colonel Lansana Conté, dont le goût du risque le dispute à sa volonté résolue de toucher du doigt la réalité, est allé dans la Guinée profonde. Cette Guinée, dont la diversité et la beauté sont source de bonheur certain.

Il était accompagné du ministre d'Etat, Chargé de la Réforme administrative et de la Fonction Publique, le Capitaine Mamadou Baldé, du ministre du Développement rural, le Commandant Alhouseny Fofana, du ministre Secrétaire permanent du CMNR, le Capitaine Lanciné Keïta (tous membres du CMRN) et du ministre du Travail et des Affaires sociales, Dr. Mariama Diélo Barry.

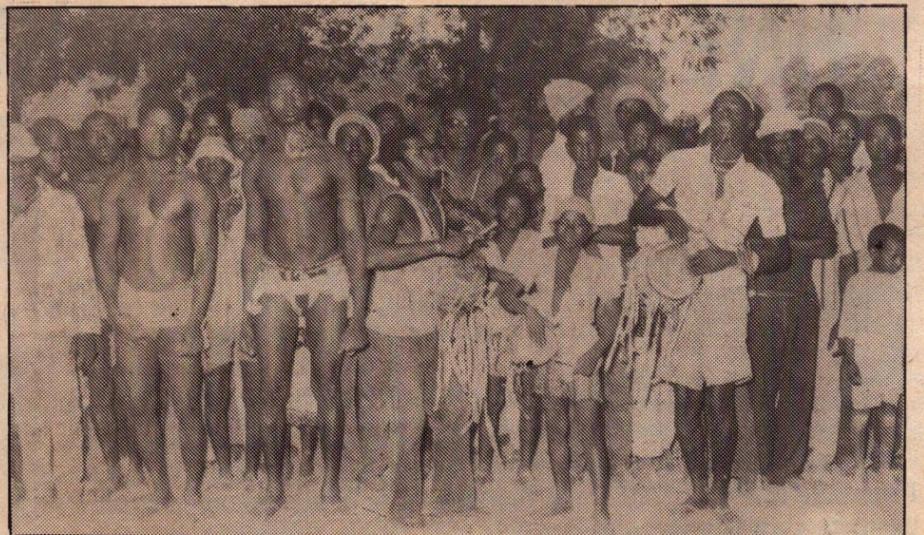
Ceux-ci, dans des Commissions de Travail examineront les divers problèmes qui se posent dans les Préfectures.

Ainsi, le Capitaine Mamadou Baldé procédera à la mise en place par des élections librement organisées des bureaux des Conseils des Sages et des Conseils des districts. Le Commandant Alhouseny Fofana rencontrera les fonctionnaires, avec lesquels il discutera des mesures prises pour l'amélioration de leurs conditions d'existence, ainsi que du fonctionnement correct des services préfectoraux, le Capitaine Lanciné Keïta expliquera aux Corps militaires et para-militaires ce que le CMRN et le Gouvernement attendent d'eux dans l'exécution du programme de Redressement National. Quant au Dr. Mariama Diélo Barry, avec les coordinations préfectorales de la condition féminine, elle définira les grands axes de la participations des femmes guinéennes au développement du pays.

Effectivement attendu par les populations, le Président du CMRN, le Colonel Lansana Conté a été le porteur de la bonne nouvelle. On sait, depuis le 3 Avril 1984 que c'est lui qui a mis fin définitivement à l'existence du sinistre Camp Boiro, lui qui a déchargé les populations du fardeau écrasant des normes. C'est lui, qui a facilité la libre circulation entre les Préfectures du pays par la suppression des multiples barrages, où, l'escroquerie, le men-

songe et la délation se disputaient la première place. On sait également que c'est le Président Lansana Conté, qui a demandé à la population de ne pas se livrer à des actes de violence contre les familles de certains dignitaires du régime de Monsieur Ahmed Sékou Touré, lesquels avaient injustement fait périr au Camp Boiro de milliers de fils du pays. On comprend aisément que les populations aient été vivement intéressées, voire pressées de voir, d'entendre cet homme. Ce fut donc, pendant toute la tournée, une véritable

explosion de joie, un enthousiasme peu ordinaire. Parmi les foules qui se bousculaient, chacun s'efforçait d'être le plus près possible du Colonel Lansana Conté pour lui serrer la main. L'accueil, ainsi, fut partout digne d'éloges. Au demeurant, le moins qu'on puisse dire, c'est que le chef de l'Etat est, comme l'affirmait le 27 mars dernier, M. Christian Nucci, ministre français de la Coopération et du Développement, l'Homme du terroir.





**DEMEURER NOUS - EMES**

Le Colonel Lansana Conté qui se fixe comme objectif de rendre pleinement responsables les sages de nos villes et villages, s'est amplement expliqué sur le rôle que ceux-ci avant la période Coloniale, jouaient dans le maintien de la paix et de la stabilité dans nos communautés villageoises. « Le CMRN et le Gouvernement, dira-t-il en substance, veulent que désormais les Sages assument leurs responsabilités dans l'éducation des enfants, dans le règlement des conflits, et aussi, pour l'encadrement des fonctionnaires ».

Les Sages font toujours preuve de mesure. Par leur connaissance approfondie de l'Histoire et de la situation géographique de nos villages et villes, par leur probité morale et intellectuelle, ils sont capables d'assurer avec efficacité la quiétude sociale, et particulièrement d'éduquer correctement les enfants. Si, pendant les 26 années du régime du PDG, aucun droit ne leur

a été reconnu pour jouer leur rôle dans la société guinéenne, désormais, le Président Lansana Conté entend les associer étroitement à la vie active de nos collectivités publiques. Les agents de l'administration n'interviendront plus dans le règlement de conflits mineurs entre le père et son fils, entre le mari et son épouse. La solution de ces conflits sera de la compétence des Sages, qui sont également chargés d'encadrer les fonctionnaires, afin que ceux-ci s'acquittent convenablement de leurs devoirs vis-à-vis de la Nation.

**DES INSTRUMENTS DEVELOPPEMENT**

Après Yalenzou, à 17 kms du Centre de N'Zérékoré, où le Président Lansana Conté lui-même procéda à la mise en place du premier Conseil de District en février 1985, pendant la récente tournée, quatorze Conseils de sages et quatorze Conseils de Districts ont été démocratiquement élus. Cela,

pour remplacer les chefs de Districts, qui avaient été désignés, et dont les comportements n'ont toujours pas traduit les nouveaux objectifs fixés par le CMRN et le Gouvernement en matière de développement du pays.

Le Conseil des Sages compte au moins quatre membres, tandis que celui du District en comprend neuf, chargés de consolider l'unité des familles et de promouvoir le développement des communautés villageoises, ils illustrent la forme de démocratie directe et réelle que le CMRN entend désormais pratiquer en Guinée. En effet, pour le Président du CMRN la construction de la Guinée doit se faire à partir des villages. Or, on ne saurait faire le bonheur de quelqu'un à son insu. Ainsi, le CMRN a-t-il décidé de rendre responsables et artisans du développement des villages et hameaux, les citoyens, qui en sont les ressortissants. Cela traduit le sens de l'appel que ne cesse de lancer le Colonel Lansana Conté à

l'ensemble des Guinéens, à savoir s'adonner à l'agriculture et investir dans nos villages et hameaux. Seuls de tels comportements garantissent l'avenir du citoyen responsable. Dans ce cadre, pour encourager leurs initiatives heureuses et soutenir les efforts fournis dans la transformation qualitative de leur localité, le chef de l'Etat, dans la Préfecture de Tougué a visité les réalisations de familles de Fatako, lesquelles comportent un établissement du second cycle, avec logement du directeur, un dispensaire-maternité avec logement du médecin-chef, un bâtiment administratif pour la Sous-préfecture de Fatako, et trois ponts en béton armé en construction.

En raison donc du rôle indéniablement important que les Conseil des Sages et des Districts sont appelés à jouer pour impulser le progrès et assurer le développement de nos localités villageoises, il est un impératif pour chaque citoyen à quelque niveau qu'il soit et quelque soit son poste de responsabilité de s'y intéresser, car, ces Conseils constituent désormais le défi que se lancent les populations guinéennes dans la bataille de la construction nationale, et particulièrement pour le redressement de notre économie délabrée.

Désormais, les responsables élus doivent avoir la maîtrise des techniques du développement. D'où, la nécessité d'organiser des séminaires de formation et de perfectionnement, et de s'assurer par des contrôles périodiques que le programme d'action des Conseils de Districts est exécuté conformément aux objectifs de transformation de nos villages et hameaux. C'est dire, en un mot que chaque Guinéen doit faire de la réussite de ces nouvelles institutions un point d'honneur et un élément de satisfaction éprouvée après le travail bien accompli.

**Ibrahima Sory Camara**  
Directeur du Bureau de Presse

**Compositions des Conseils de Sages et de Districts**

**PREFECTURE DE GAOUAL**

**SOUS-PREFECTURE DE KOUMBIA**

**CONSEIL DES SAGES DE KOUMBIA-OUPIRDET**

- 1. — Malan Danso
- 2. — Ousmane Biyayo
- 3. — Thierno Saliou Diallo
- 4. — Balouta Camara

**CONSEIL DE DISTRICT**

**Président :** Boubakar Kaltamba  
**Vice-Président :** Abdourahamane Diallo  
**Secrétaire, chargé de l'Economie et des Finances :** Garanké Mané  
**Secrétaire, chargé du Développement rural :** Saliou Sané  
**Secrétaire, chargé de l'Aménagement rural :** Ousmane Camara  
**Secrétaire, chargé de la Santé et de l'Action sociale :** Daouda Kanté  
**Secrétaire, chargé de la Jeunesse de la culture et des Sports :** Daouda Koulibaly  
**Secrétaire, chargé de la Sécurité :** Sakamissa Camara  
**Secrétaire, chargé de la Communica-**

**tion :** Sory Diallo  
**SOUS-PREFECTURE DE KOUMBIA**

**DISTRICT DE KAKOUNDE-THIANDI**

**CONSEIL DES SAGES**

- 1. — Thierno Tafsir Diallo
- 2. — Thierno Amadou Bah
- 3. — Thierno Amadou Diouldé Diallo
- 4. — Mody Boubacar Bah

**CONSEIL DE DISTRICT**

**Président :** Mamadou Yéro Diallo  
**Vice-Président :** Mamadou Diallo  
**Secrétaire, chargé de l'Economie et des Finances :** Ba Touré  
**Secrétaire, chargé du Développement rural :** Thierno Bobo Diallo  
**Secrétaire, chargé de l'Aménagement rural :** Bassirou Diallo  
**Secrétaire, chargé de la Santé et de l'Action sociale :** Mamadou Koulibaly  
**Secrétaire, chargé de la Jeunesse, de la Culture et des Sports :** Sory Sylla  
**Secrétaire, chargé de la Sécurité :** Alhassane Diallo  
**secrétaire, chargé de la Communica-**

**PREFECTURE DE KOUNDARA**

**SOUS-PREFECTURE DE SAREBOIDO**

**DISTRICT DE SAREBOIDO**

**CONSEIL DES SAGES**

- 1. — El hadj Thierno Moussa Kann
- 2. — Thierno Abdoulaye Diallo
- 3. — El hadj Mamadou Boiro
- 4. — Thierno Mamadou L. Diallo

**CONSEIL DE DISTRICT**

- 1. — **Président :** Madia Boiro
- 2. — **Vice-Président :** Soriba Touré
- 3. — **Secrétaire, chargé de l'Economie et des Finances :** Douga Cissé
- 4. — **Secrétaire, chargé du Développement rural :** Baillo Barry
- 5. — **Secrétaire, chargé de l'Aménagement rural :** Mamadou Mara
- 6. — **Secrétaire, chargé de la Santé et de l'Action sociale :** Amadou Kanté
- 7. — **Secrétaire, chargé de la Jeunesse, de la culture et des Sports :** Saliou Boiro

8. — **Secrétaire, chargé de la Sécurité :** Lama Diallo

9. — **Secrétaire, chargé de la Communication :** Baba Diakité

**DISTRICT DE KIDACK-ITHIOU**

**CONSEIL DES SAGES**

- 1. — Madiou Boiro
- 2. — Mamadou Dakir
- 3. — El hadj Saliou

**CONSEIL DE DISTRICT**

**Président :** El hadj Alsény Boiro  
**Vice-Président :** Saliou Boiro  
**Secrétaire, chargé de l'Economie et des Finances :** Baba Kaba  
**Secrétaire, chargé du Développement rural :** Sabarm Diallo  
**Secrétaire, chargé de l'Aménagement rural :** Mamadou Sédi  
**Secrétaire, chargé de la Santé et de l'Action sociale :** Daouda Barry  
**Secrétaire, chargé de la Jeunesse, de la Culture et des Sports :** Samba Mané  
**Secrétaire, chargé de la Sécurité :** Metha Sédi  
**Secrétaire, chargé de la Communica-**

**NATION**

**Composition des Conseils de Sages et de Districts**

**Préfecture de Mali  
Sous/Préfecture de Yambe-  
ring**

**DISTRICT DE SABERE—YALI**

**GOMBA—BOYE DIAWO  
Conseil des Sages**

1. ElHadj Abassi Diallo
2. ElHadj Mamadou Yéro Diallo
3. Elhadj Mamadou Diallo
4. Thierno Mamadou Célou Diallo

**Conseil de District**

**Président :** Elhadj Boubacar Sidi Bah

**Vice-Président :** Thierno Abdoulaye Diallo

**Secrétaire Chargé de l'Economie et des Finances :** Mamadou Dian Diallo

**Secrétaire Chargé du Développement Rural :** Thierno Moustapha Diallo

**Secrétaire Chargé de l'Aménagement Rural :** Thierno Aliou Diallo

**Secrétaire Chargé de la Santé et de l'Action Sociale :** Thierno Boubacar Bah

**Secrétaire Chargé de la Jeunesse, de la Culture et des Sports :** Thierno Mamadou Diallo

**Secrétaire Chargé de la Sécurité :** Thierno Ibrahima Sory Diallo

**Secrétaire Chargé de la Communication :** Thierno Diallo

**Sous/Préfecture de Yambering (Mali)**

**DISTRICT DE HORE SARE  
SYNTHIOUROU  
Conseil des Sages**

1. Elhadj Galy Diallo
2. Thierno Seidi Wanne
3. Thierno Oumar Diallo
4. Thierno Boubacar Diallo

**Conseil de District**

**Président :** Abdourahamane Sall

**Vice-Président :** Safily Sagna

**Secrétaire Chargé de l'Economie et des Finances :** Boubacar Diallo

**Secrétaire Chargé du Développement Rural :** Thierno Mamadou Hady Diallo

**Secrétaire Chargé de l'Aménagement Rural :** Mody Alaye Diallo

**Secrétaire Chargé de la Santé et de l'Action Sociale :** Mody Sory Sow

**Secrétaire Chargé de la Jeunesse, de la Culture et des Sports :** Elhadj Souleymane Diallo

**Secrétaire Chargé de la Communication :** Mody Tély Diallo

**Secrétaire Chargé de la Sécurité :** Mody Oury Barry

**DISTRICT DE YAMBERING CENTRE**

**Conseil des Sages**

1. ElHadj Amirou Bah
2. Thierno Nassirou Diallo
3. Alpha Oumar Foullasso
4. Alsény Camara

**Conseil de District**

**Président :** Diallo Mamadou Oury

**Vice-Président :** Thierno Tanou Diallo

**Secrétaire Chargé de l'Economie et des Finances :** Thierno Souleymane Diallo

**Secrétaire Chargé du Développement Rural :** Elhadj Mory Labo Diallo

**Secrétaire Chargé de l'Aménagement Rural :** Thierno Chérif Diallo

**Secrétaire Chargé de la Santé et de l'Action Sociale :** Oumar Boye Diallo

**Secrétaire Chargé de la Jeunesse, de la Culture et des Sports :** Thierno Ibrahima Barry

**Secrétaire Chargé de la Sécurité :** Mamadou Aliou Para Diallo

**Secrétaire Chargé de la Communication :** Alfa Oumar Bangoura

**Préfecture de Koubia  
Sous/Préfecture Centrale**

**DISTRICT DE SANOMA  
MADINA - KOSSIGORIYO  
Conseil des Sages**

1. Doua Koulibaly
2. Thierno Oumar Baldé
3. Elhadj Bobo Diallo
4. Alpha Madiou Diallo
5. Thierno Ismaila Baldé
6. Thierno Amadou Diallo
7. Elhadj Madiou Diallo
8. Elhadj Amadou Boye Diallo
9. Thierno Madiou Diallo

**Conseil de District**

**Président :** Elhadj Tidiane Diallo

**Vice-Président :** Mamadou Saliou Dantaré Diallo

**Secrétaire Chargé de l'Economie et des Finances :** Thierno Hassane Diallo

**Secrétaire Chargé du Développement Rural :** Thierno Amadou Bailo Haïdara

**Secrétaire Chargé de l'Aménagement Rural :** Mamadou Diouldé Baldé

**Secrétaire Chargé de la Santé et de l'Action Sociale :** Alsény Sagna

**Secrétaire Chargé de la Jeunesse, de la Culture et des Sports :** Thierno Mamadou Boye Millo

**Secrétaire Chargé de la Communication :** Thierno Amar Baldé

**Secrétaire Chargé de la Sécurité :** Mamadou Bailo Diallo.

**Préfecture de Tougué  
Sous/Préfecture de Tougué Centre**

**DISTRICT DE FOUGOUMBA  
Conseil des Sages**

1. Elhadj Mamoudou Kanté
2. Elhadj Mamadou Dian Diallo
3. Thierno Malal Baldé
4. Mody Malick Baldé
5. Thierno Abdoulaye Baldé
6. Mody Ibrahima Kenda Baldé
7. Thierno Mamadou Malal Sow
8. Thierno Mamadou Malick Barry
9. Thierno Abdoulaye Oury Baldé

**Conseil de District**

**Président :** Thierno Boubacar Baldé

**Vice-Président :** Alpha Aliou Baldé

**Secrétaire Chargé de l'Economie et des Finances :** Amar Diallo

**Secrétaire Chargé du Développement Rural :** Boubacar Camara

**Secrétaire Chargé de l'Aménagement Rural :** Satala Camara

**Secrétaire Chargé de la Santé et de l'Action Sociale :** Thierno Mamadou Saliou Diallo

**Secrétaire Chargé de la Jeunesse, de la Culture et des Sports :** Mody Abdoul Baldé

**Secrétaire Chargé de la Communication :** Mody Mamadou Alpha Sow

**Secrétaire Chargé de la Sécurité :** Mamadou Aliou Baldé

**Préfecture de Téliélé  
Sous/Préfecture Centrale**

**DISTRICT DE SOGOROYA  
Conseil des Sages**

1. ElHadj Souleymane Barry
2. Mamadou Saliou Barry
3. Moussa Barry
4. Thierno Moussa Porikiro Barry

**Conseil de District**

**Président :** Saliou Barry

**Vice-Président :** Chef Aliou Barry

**Secrétaire Chargé de l'Economie et des Finances :** Mody Saliou Barry

**Secrétaire Chargé du Développement Rural :** Sarafou Barry

**Secrétaire Chargé de l'Aménagement Rural :** Hadji Barry

**Secrétaire Chargé de la Santé et de l'Action Sociale :** Mamadou Guigué

**Secrétaire Chargé de la Jeunesse, de la Culture et des Sports :** Gueto Barry

**Secrétaire Chargé de la Sécurité :** Samba Djouma

**Secrétaire Chargé de la Communication :** Tella Yéro Barry

**Sous/Préfecture Centrale**

**DISTRICT DE SAREKALA-  
HOLADEDIAN  
Conseil des Sages**

1. Elhadj Hafijou Diallo
2. Elhadj Mandian Diallo
3. Elhadj Amadou Bailo Bah
4. Elhadj Amadou Barry
5. Thierno Amadou Barry
6. Thierno Abdoul Salami Diallo
7. Thierno Diao Baldé
8. Mody Bailo Baldé
9. Thierno Bailo Baldé

**Conseil de District**

**Président :** Elhadj Amadou Oury Diallo

**Vice-Président :** Mody Ibrahima Diallo

**Secrétaire Chargé de l'Economie et des Finances :** Mody Moussa

**Secrétaire Chargé du Développement Rural :** Elhadj Dian Pathé

**Secrétaire Chargé de l'Aménagement Rural :** Mody Mamadou Dian

**Secrétaire Chargé de la Santé et de l'Action Sociale :** Karamoko Alpha Diallo

**Secrétaire Chargé de la Jeunesse, de la Culture et des Sports :** Modi Iddi Diallo

**Secrétaire Chargé de la Communication :** Thierno Ousmane Diallo

**Secrétaire Chargé de la Sécurité :** Moussa Yoro Diallo

**Préfecture de Pita**

**Sous/Préfecture de Brouwal-Tappe**

**DISTRICT DE BROUWAL TAPPE  
Conseil des Sages**

1. Modi Mamadou Bah
2. Thierno Amadou Bah
3. Elhadj M. Alpha Bah
4. Thierno Ibrahima Diogo Bah

**Conseil de District**

**Président :** Thierno Amadou Bah

**Vice-Président :** Elhadj A. Bailo Bah

**Secrétaire Chargé de l'Economie et des Finances :** Thierno Amadou Oury

**Secrétaire Chargé du Développement Rural :** Alpha Oumar Barry

**Secrétaire chargé de l'Aménagement Rural :** Souleymane Bah

**Secrétaire Chargé de la Santé et de l'Action Sociale :** Thierno Mamadou Aliou

**Secrétaire Chargé de la Jeunesse, de la Culture et des Sports :** Thierno Amadou Grand Bah

**Secrétaire Chargé de la Communication :** Amadou Oury Bah

**Secrétaire Chargé de la Sécurité :** Modi Boubacar Bah

**Préfecture de Labé**

**Sous/Préfecture de Garambé**

**DISTRICT DE GARAMBE — SAFA-  
TOU  
Conseil des Sages**

1. Elhadj Mamadou Aliou
2. Karamoko Bassirou Diallo
3. Thierno Mamadou Tafsir Ly Garambé
4. Thierno Ibrahima Diallo
5. Elhadj Mamadou Saliou Barry
6. Thierno Mamadou Oury Diallo

**Conseil de District**

**Président :** Elhadj Malal Baldé

**Vice-Président :** Thierno Mamadou Diao Diallo

**Secrétaire Chargé de l'Economie et des Finances :** Thierno Mamadou Diallo

**Secrétaire Chargé du Développement Rural :** Mamadou Bobo Diallo

**Secrétaire Chargé de l'Aménagement Rural :** Mody Abdoulaye Diallo

**Secrétaire Chargé de la Santé et de l'Action Sociale :** Mamadou Diallo

**Secrétaire Chargé de la Jeunesse, de la Culture et des Sports :** Asmiou Diallo

**Secrétaire Chargé de la Communication :** Elhadj Abdoulaye Bah

**Secrétaire Chargé de la Sécurité :** Mody Saliou Diallo

**Préfecture de Lélouma**

**Sous/Préfecture Centrale**

**DISTRICT DE KENERY-POYE  
Conseil des Sages**

1. ElHadj Hadi Saidou Diallo
2. ElHadj Oury Baldé
3. Thierno Amirou Tanou Diallo
4. Thierno Abdoulaye Diallo

**Conseil de District**

**Président :** Elhadj Amadou Pelel Diallo

**Vice-Président :** Mamadou Dian Diallo

**Secrétaire Chargé de l'Economie et des Finances :** Abdoulaye Diallo

**Secrétaire Chargé du Développement Rural :** Mamadou Saliou Diallo

**Secrétaire chargé de l'Aménagement Rural :** Amadou Longuéri Diallo

**Secrétaire Chargé de la Santé et de l'Action Sociale :** Boubacar Poye Diallo

**Secrétaire Chargé de la Jeunesse, de la Culture et des Sports :** Boubacar Diallo

**Secrétaire Chargé de la Sécurité :** Mouctar Mara

**Secrétaire Chargé de la Communication :** Thierno Abdoulaye Diallo

**Lettres de créance des ambassadeurs du Cameroun, du Liban...**



**SEM Victor Eyembe Ndiba, ambassadeur du Cameroun**

Son Excellence Victor Eyembe Ndiba, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Cameroun a présenté le lundi 14 mai ses lettres de créance à Son Excellence, le Colonel Lansana Conté au Palais des Nations.

La cérémonie s'est déroulée en présence de leurs Excellences, le Colonel Diarra Traoré membre du CMRN, ministre d'Etat chargé de l'Education nationale, le capitaine Facinet Touré, membre du CMRN, ministre d'Etat chargé des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le Commandant Sory Doumbouya, ministre de l'Economie et des Finances, le Commandant Babacar N'Diaye,

Secrétaire d'Etat au Transport, les capitaines Amadou Mangata et Sékou Traoré respectivement Secrétaire général à la Présidence de la République et Secrétaire général du Gouvernement.

A cette occasion, Son Excellence Victor Eyembe Ndiba a, au nom de Son Excellence, le Président Paul Biya et du gouvernement camerounais transmis les chaleureuses félicitations du Peuple camerounais au Président Lansana Conté pour sa décoration du Prix International de Justice et de Liberté décernée par l'Association française pour la Justice et la Liberté.

Aussi, le diplomate camerounais a évoqué l'identité culturelle entre nos deux pays et les profondes aspirations des deux gouvernements. Ainsi, dira le



**SEM Mohamed Issa, ambassadeur du Liban**

diplomate camerounais, « nos deux pays sont liés par une culture commune forgée depuis les temps immémoriaux par une commune expérience de l'histoire et par les communes aspirations de nos deux Peuples à la liberté et au développement ». Avant de terminer, Monsieur Victor Eyembe Ndiba a transmis au colonel Lansana Conté les salutations fraternelles et les vœux fervents du Président Paul Biya pour la réussite des grands objectifs assignés au gouvernements de la 2<sup>e</sup> République.

Le Président Conté a rassuré le diplomate camerounais que son gouvernement mettra tout en œuvre pour faciliter au messager du Peuple camerounais la réussite de sa mission.

En outre, le Président Conté a reçu dans la même matinée l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Liban, Son Excellence Mohamed Issa qui a renouvelé au Chef de l'Etat l'estime et la haute considération du Président Amin Gemayel pour l'importante œuvre de redressement amorcée il y a un an.

En réponse à ce message, le chef de l'Etat, a déclaré que le gouvernement guinéen continuera d'œuvrer activement pour renforcer l'unité et la paix du Peuple libanais. S'agissant de la colonie libanaise en Guinée, le Chef de l'Etat l'a invité à apporter sa contribution à l'œuvre de redressement entreprise par le gouvernement.

**... du Bangladesh et du Ghana**

Hier mercredi, au Palais des Nations, le chef de l'Etat, le Colonel Lansana Conté, a successivement reçu les lettres de créance par lesquelles, le Président Hussain Mohammad Ershad de Bangladesh et Jerry John Rawlings du Ghana accréditent auprès de lui leurs Excellences, le Général Nuruzzaman et Monsieur Laary Bini, en qualité d'ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires.

Les cérémonies de présentation des lettres de créance du Général Nuruzzaman, ont débuté à 12 heures par le salut aux couleurs nationales de la République Populaire de Bengladesh.

Conduit par le Lieutenant Abdourahamane Diallo, membre du CMRN, Ambassadeur, chef du Protocole d'Etat, le Général Nuruzzaman, a passé en revue, un détachement de la

Garde Républicaine qui rendait les honneurs avant de s'adresser en ces termes au Président Lansana Conté.

Ensuite le Président Lansana Conté s'est cordialement entretenu avec le Général Nuruzzaman qui s'est déclaré agréablement impressionné par la forte personnalité du chef de l'Etat et a affirmé qu'il œuvrera pour le renforcement des liens d'amitié et des relations de coopération entre le Bangladesh et la Guinée.

Le Général Nuruzzaman, était accompagné de Monsieur Amadou Dione fonctionnaire traducteur de l'Ambassade du Bangladesh à Conakry.

A 13 heures, le Président Lansana Conté a reçu les lettres de créance par

lesquelles son frère, le Président Jerry John Rawlings accrédité auprès de lui, Monsieur Laary Bini.

Monsieur Bini a salué le drapeau Ghanéen et passé en revue un détachement de la Garde Républicaine.

La présentation des lettres de créance de Monsieur Laary Bini a été suivie d'un entretien fraternel avec le chef de l'Etat, au cours duquel, il lui a demandé de se considérer comme chez lui en Guinée et lui a donné l'assurance que le Gouvernement Guinéen créera des facilités pour l'accomplissement de sa mission qui consiste à resserrer les liens d'amitié et les rapports de coopération entre la Guinée et le Ghana.

L'Ambassadeur du Ghana était accompagné à la cérémonie de Monsieur Polycarp Turkson, chargé d'affaires de l'Ambassade du Ghana à

Conakry.

Les deux cérémonies se sont déroulées en présence :

- du Capitaine Facinet, Touré, Membre du CMRN, Ministre d'Etat Chargé des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale,
- du Lieutenant Abdourahamane Diallo, membre du CMRN, Ambassadeur, chef du Protocole d'Etat,
- du Capitaine Amadou Mangatta, secrétaire général de la Présidence de la République,
- du Capitaine Sékou Traoré, secrétaire général du Gouvernement,
- et de Monsieur Aly Bangoura, chef du Protocole du Ministère d'Etat Chargé des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale.



**L'ambassadeur du Ghana**



**L'ambassadeur du Bangladesh**



**Le vrai goût américain**

- **La FAO lance une campagne en faveur des Forêts**
- **Un séminaire sur les bois de chauffe s'est tenu à Pita**

Le Conseil de la FAO, organe directeur de l'Organisation a déclaré 1985, Année internationale de la Forêt, afin de mieux faire prendre conscience de la nécessité de trouver des solutions aux graves menaces qui pèsent sur les forêts.

Plus de 11 millions d'hectares de forêt tropicale disparaissent chaque année, selon la FAO. Les pluies acides ainsi que d'autres polluants atmosphériques provoquent des dégâts considérables aux forêts d'Europe et d'Amérique du Nord. Les incendies sont une cause de destruction des forêts méditerranéennes. En zone aride, la déforestation a accéléré l'avancée du désert. Enfin, aucune amélioration sensible dans la crise du bois de feu.

Ainsi, l'Année internationale de la forêt ne se bornera pas seulement à attirer l'attention sur les arbres et les forêts, mais aussi sur les relations entre la foresterie et la sécurité alimentaire,

sur la protection des terres et des eaux qui constituent la base de la production agricole, sur la conservation du patrimoine génétique, sur la création d'emplois et le maintien d'un environnement écologique équilibré.

L'objectif immédiat de cette Année internationale est de sensibiliser l'opinion publique et les milieux politiques sur l'importance que revêt la forêt ainsi qu'aux forces qui la menacent. A plus long terme, l'objectif est de renforcer les actions prises aux niveaux national et international pour sauvegarder les ressources forestières de chaque nation à la fois dans leur capacité de production et de protection.

A cette fin, la FAO fournira toute l'information et les conseils techniques nécessaires à cette campagne pour appuyer les actions engagées que ce soit au niveau du village ou au niveau international. Ces activités iront de la plantation d'arbres par des individus

au niveau local à la prise en compte de la foresterie dans les plans de développement nationaux ; de journées spéciales organisées pour les écoles à l'engagement d'actions d'organisations non-gouvernementales en faveur des forêts.

Parmi d'autres activités d'intérêt international qui marqueront cette année, citons le projet « Arbre » impliquant des plantations d'arbres dans le monde entier par des jeunes dans le cadre de l'Année internationale de la Jeunesse ; le neuvième Congrès forestier mondial, qui aura lieu en juillet 1985 au Mexique qui soumettra l'Année internationale de la forêt à son ordre du jour.

Enfin, le rôle et l'importance de la forêt seront aussi soulignés lors des célébrations du 40<sup>e</sup> anniversaire de la FAO et la Journée mondiale de l'Alimentation en 1985.

En Guinée, dans le cadre de la protection des forêts, un séminaire national sur le « bois de chauffe » s'est tenu du 6 au 10 mai 1985 à Pita. Conjointement organisé par la FAO, le Ministère du Travail et des Affaires Sociales et le Secrétariat d'Etat aux Eaux et Forêts, ce séminaire a regroupé près de 100 délégués représentant les Directions de la Condition Féminine au niveau national, provincial et préfectoral, les Services des Eaux et Forêts, le Centre National de la Productivité et le Centre de recherche « CERESCOR » de Rogbané.

Les spécialistes de la FAO en bois-énergie estiment à 0,75 m<sup>3</sup> de bois par an la consommation d'un individu dans les conditions tropicales africaines.

Partant de cette norme, le Bureau

d'Etudes du Secrétariat d'Etat aux Eaux et Forêts quantifie nos besoins actuels qui s'élèvent à près de 3 750 000 m<sup>3</sup> pour 5 000 000 d'habitants. Et puisqu'on estime que cette population va doubler en moins de 20 ans, c'est dire qu'en l'an 2005 nos besoins atteindront 7 500 000 m<sup>3</sup> de bois, rien que pour les besoins primaires (sans compter celui destiné au chauffage des fours à briques et à pain ou celui du charbon).

Dès lors les dirigeants avertis et les hommes de terrain cherchent les voies et moyens pour parer au pire.

L'objectif fondamental du séminaire de Pita s'inscrit dans cette optique. Durant cinq jours, les participants ont débattu tous les problèmes liés à l'utilisation du bois de chauffe. Un accent particulier a été mis sur les foyers améliorés, les sources d'énergie nouvelle, la présentation et l'accroissement du patrimoine forestier. Dans le cadre de la consolidation des exposés, les représentants des Organisations internationales (FAO, PNUD, USAID) ont organisé des séances de projection de diapositives, des excursions dans les pépinières forestières et dans les châlutiers des bassins versants de la Kokoulo et de la Fétoré, tandis que les cadres du CNP et du CERESCOR ont procédé à des démonstrations sur la conception et le fonctionnement des foyers améliorés et la presse à briques.

Nous pensons que les recommandations faites par la FAO dans le cadre de l'Année internationale de la Forêt auront un impact positif dans la protection de nos ressources forestières et dans la lutte contre la désertification.

N'Famory Kaba

## PROVINCE DE BOKE

### Une concertation responsable

Les Préfets de Boké, Boffa, Gaoual et Koundara réunis avec le gouverneur de la Province, le capitaine Mohamed Oumar Khébet ont discuté tout récemment du plan d'action du dernier Conseil Administratif et d'autres questions dont notamment l'installation des Conseils de District.

La situation particulière de la Province dans le domaine des infrastructures (habitat- routes - écoles - hôpitaux) demande une révision des méthodes de travail et des recommandations spéciales ont été faites pour que la zone, dans un futur immédiat, change de physiologie. La révision concerne le plan d'action du dernier C.A. extraordinaire dont le niveau d'exécution n'est pas très satisfaisant pour l'ensemble des Préfectures, même si celle de Boffa, a reçu des encouragements et des félicitations.

La déforestation, les feux de brousse

ont été condamnés comme des actes criminels ; et il a été demandé aux Préfectures d'organiser une opération dénommée « Sauvons la Patrie par les arbres ». Ce reboisement commencera dès les premières pluies, depuis les familles jusqu'au niveau des hauts cadres de l'Etat en passant par toutes les entités sociales de la Province. Un contrôle inopiné se fera chaque deux semaines vers n'importe quelle direction, pour juger de la contribution de chaque citoyen à la sauvegarde du patrimoine forestier national.

Quant à l'exécution de l'ordonnance n° 093/PRG relative à l'institution des Conseils de District, les Préfets ont été invités en collaboration avec les magistrats, à procéder à l'installation de ces dits Conseils avant le 30 mai, pour éviter toute perturbation du calendrier agricole.

Mamadou Sy Savané

### Ministère d'Etat Chargé de l'Education nationale

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le Ministère d'Etat, chargé de l'Education nationale lance, dans le cadre du Deuxième Projet-Education un Appel d'Offres pour les travaux de génie-civil.

- Rénovation de l'Imprimerie de l'Education et de la Culture (IDEC)
- Rénovation des Bureaux de la Direction des Projets Education (DPE)

Les travaux de génie-civil et les fournitures seront financés par l'Association Internationale de Développement (IDA).

Le dossier d'Appel d'Offres rédigé en langue française sera disponible à partir du 20 mai 1985 et pourra être obtenu à l'adresse ci-dessous contre remise d'un chèque barré et certifié en monnaie convertible équivalent à 300 EU (trois cents dollars des Etats-Unis), établi au nom du Deuxième Projet-Education.

Cette somme ne sera pas remboursable.

Les soumissions devront être présentées en français à la Direction des Projets-Education au plus tard à 10 h le 24 juin 1985

Les soumissions seront ouvertes en séance publique au jour et à l'heure indiqués ci-dessus, par la Commission des marchés mandatée à cet effet.

Ministère d'Etat, Chargé de l'Education Nationale  
Direction des Projets Education BP 1003  
Conakry - République de Guinée

# HÔTEL gbessia

LE JEUDI 16 MAI 1985

**SOIREE ANIMEE  
PAR LE TRIO LOS CORALOS  
DE CUBA**

**A PARTIR DE 20 H 30  
LE PRIX DE LA SOIREE AVEC  
LE REPAS EN SYLIS**

NATION

*Les Epouses des ambassadeurs  
en visite au Jardin d'enfants  
du 2 octobre*



Les épouses des ambassadeurs accrédités en Guinée ont effectué mardi 14 mai une visite au Jardin d'enfants du 2 Octobre. Elles ont procédé à la visite des classes, et chaque fois les enfants entonnaient joyeusement une chanson pleine d'espérance pour l'avenir.

Dans cette Maternelle, les règles de politesse sont strictes. L'école est une vraie famille, et rien ne manque aux enfants.

Et dans cette famille exceptionnelle tout s'apprend : la peinture, le français



les langues nationales. Ce jardin d'enfants renferme 12 classes bien entretenues et chaque classe possède ses toilettes. Une cuisine, une salle de soins complètent les installations.

En cette année Internationale de la

Jeunesse, la visite que les épouses des ambassadeurs ont effectuée au Jardin du 2 Octobre prend valeur de symbole. Car, il faut donner aux enfants ce qu'il y a de meilleur.

Aliou Diallo

**La littérature africaine :  
millénaire**

La littérature, depuis les temps primitifs n'est pas restée en marge des préoccupations socio-culturelles du continent africain qualifié par les historiens-archéologues, comme le berceau de l'humanité. Loin d'être une simple gymnastique intellectuelle la littérature, aujourd'hui inscrite en lettre d'or dans les annales de la culture universelle, a été et reste le symbole, sinon, le véhicule de la pensée du Peuple qui entend, par la plume de ses écrivains, traduire sa vie.

C'est ainsi que dans les communautés primitives, par exemple en Egypte, des germes de littérature profane apparaissent dès l'époque de l'Ancien Empire. Essentiellement religieux et comprenant surtout des textes magiques gravés sur les parois des pyramides, des caveaux et des sarcophages. Des écrits littéraires étaient alors composés des rituels des mystères joués pendant les fêtes des Dieux. Sous le Nouvel Empire, les prêtres des temples principaux rédigeaient des traités de théologie qui exposent les doctrines théogoniques et cosmogoniques de différentes écoles rivales. Il s'agit là d'inscriptions funéraires qui relatent à la première personne, la vie du mort.

Remontant le cours de son histoire, ces écrits deviennent désormais des narrations détaillées présentant parfois de belles qualités littéraires.

Progressivement alors, la littérature se subdivisa en genres littéraires (vers, prose, d'amour, conte, fable et satire) qui témoignent aussi bien des pensées philosophiques et politiques que des activités éducationnelles et socio-économiques.

Partant, sur le plan politique et toujours en Egypte dès l'époque de l'Ancien Empire (XXVIII<sup>e</sup> au XXIV<sup>e</sup> siècle avant notre ère), il y avait une littérature didactique qui était soit des enseignements directs, soit des prophéties. Ces écrits tels qu'ils étaient, révélaient la morale du sommet de la société esclavagiste : tels ont été les enseignements émanant de l'Aristocratie militaire.

Notre capitale connaît désormais le pénible phénomène des grandes métropoles : la densification de la circulation automobile qui n'est pas sans poser des problèmes réels.

En effet, la liberté retrouvée, non seulement les frontières se sont ouvertes, mais tous ceux dont le portemonaie leur permet se sont octroyés des voitures, multipliant ainsi le parc automobiles du pays en général et celui de la capitale en particulier.

Ce parc, du reste, n'est pas composé uniquement de voitures légères, mais aussi de camions gros tonnages et de bus qui, avec les autres engins routiers se croisent à longueur de journée dans les rues déjà étroites de la ville, ralentissant considérablement la circulation et provoquant des bouchons un peu partout.

Sur le plan des activités éducationnelles, les contes de ce moment précis, empruntant leur sujet à la tradition populaire, étaient fort répandus. L'un des plus remarquables est celui du prince auquel on avait prédit, à sa naissance, une mort prématurée. Son père le protégera tant qu'il put. Mais alors lorsqu'il devint grand, le prince partit en voyage dans les pays lointains. Il y épousa une fille de roi qui lui sauva la vie en tuant un serpent qui rampait

vers lui sous le couvert de la nuit.

Cette multiplicité de rôle très positif de la littérature en Afrique a fait que l'écrivain antillais Frantz Fanon, produit légitime du monde contemporain, s'en est servi comme arme de combat dans le monde opprimé. Aller vers l'expérimentation progressive de la littérature africaine, c'est révaloriser l'Afrique pour un monde progressiste plus fiable.

Bangaly Oularé

CONAKRY

**La circulation automobile de plus en plus difficile**

A cela s'ajoutent parfois les files de voitures qui se forment devant les stations d'essence, particulièrement celles situées le long de la route du Niger qui sont les plus sollicitées, et les obstructions causées par les pannes fréquentes des vieux camions datant des années 1960 et qui continuent encore de courir « cahin-caha » les rues de Conakry.

Tout cela est particulièrement exacerbé par :

— le comportement de certains citoyens qui envahissent les rues, notamment au niveau des marchés, dans les grands carrefours et à la hauteur des gares-routières où marchands ambulants, étalagistes, piétons, motocyclistes et véhicules se disputent carrément, et à qui mieux mieux, la chaussée ;

— et le fait que les gens ne travaillent que très peu.

Sinon comment expliquer qu'il y ait des bouchons à 7 h comme à 9 heures. Des bouchons à 11 h comme à 15 heures. Qu'il y en ait aux heures de pointe, cela se comprend ; mais que le phénomène soit permanent et que la quasi-totalité des véhicules immatriculés « 1 A » soit de la ronde, voilà qui n'est pas normal car le redressement de la situation du pays passera nécessairement par le travail.

Le chef de l'Etat lui, ne perd aucune occasion pour nous le rappeler. Et c'est le moment de s'y mettre avec sérieux pour gagner la bataille du pain, celle de l'auto-suffisance alimentaire et assurer le développement économique.

C'est une manière aussi de désengorger les rues et d'améliorer la circulation automobile et piétonnière dans la capitale dont les routes et trottoirs ont déjà montré la limite de leur capacité.

M. Saliou Baldé

**NAMIBIE**

**Le fait accompli**

Ce que toute l'opinion craignait est entrain de se réaliser en Namibie. En effet, l'Afrique du Sud vient de désigner 8 personnalités namibiennes certainement appartenant à l'Alliance de la Turnhalle, comme membres du gouvernement intérimaire de ce territoire sous tutelle de l'ONU.

Ainsi, la Namibie a-t-elle un « gouvernement » que son Peuple n'a pas élu, contrairement à la Résolution 435 de l'Organisation des Nations Unies. Non seulement c'est là un défi lancé à l'opinion internationale, mais Prétoria tient à placer l'ONU devant le fait accompli. D'autant plus que dès l'annonce de sa démarche tortueuse, une vigoureuse réprobation s'était développée à travers le monde. Les Etats-Unis mêmes, en tant que membre influent du groupe de contact, mettait Prétoria en garde contre une éventuelle violation de la résolution 435. Maintenant que le processus de mise sur pied du gouvernement intérimaire est entamé par les racistes, quelle va être la réaction des Nations Unies face au comportement négatif de l'un de ses membres ?

On peut s'attendre que l'Organisation des Nations Unies élève des protestations, de même que l'OUA d'ailleurs. Mais comme on l'a déjà vu, les protestations suffiraient-elles pour arrêter Prétoria dans ses malins calculs ? Rien de moins sûr. Et il faut regretter le fait que les sanctions votées contre la RSA, notamment l'embargo sur les livraisons d'équipements militaires, la vente de pétrole et autres mesures économiques, n'ont jamais été appliquées, car nombre de pays et parmi les plus puissants, continuent à se livrer discrètement au commerce avec les racistes. Intérêts obligent dira-

t-on soit ! Mais où est donc la bonne foi de ceux-là même qui condamnent Prétoria alors qu'ils la soutiennent contre la juste cause de la Namibie ?

L'heure de la vérité a donc sonné pour la Namibie. Ou on est pour, ou on est contre les projets criminels des racistes. Le moment est venu de le prouver par des actes concrets. Fini le temps de la supercherie.

Il faut surtout penser à ce qui va se passer après la mise en place d'un gouvernement intérimaire. Et pour cette raison agir vite et énergiquement afin de parer au pire. Déjà de nouvelles condamnations du projet des racistes sont prononcées. D'une part, celle du symposium des pays d'Asie et du Pacifique sur la Namibie, qui a réuni les représentants d'une trentaine de pays et d'Organisations à Singapour le jeudi 9 mai. Ce symposium a condamné le projet du gouvernement sud-africain et souhaité notamment que les Etats-Unis n'opposent pas leur veto au Conseil de Sécurité des Nations Unies à une condamnation de Prétoria.

D'autre part, le Comité spécial des Nations Unies pour la Décolonisation qui a commencé une réunion à Tunis le 13 mai, sur le thème : « la Namibie sous domination de l'Afrique Sud », en vue d'examiner la situation nouvellement créée dans le territoire.

On devra donc s'attendre à d'autres réactions qui ne manqueront pas de s'exprimer. Pour l'instant, rappelons simplement que si l'ONU s'avère incapable d'imposer à l'Afrique du Sud sa solution par l'application de la Résolution 435, rien n'empêchera sa crédibilité de se tenir.

Robert Traoré

**AFRIQUE DU SUD**

**Funérailles du syndicaliste noir Andries Raditsela**

Des milliers de personnes ont assisté mardi aux funérailles de Andries Raditsela dans la ville noire de Tsakane, à 45 km au Sud-Est de Johannesburg.

Raditsela, 29 ans, est mort de blessures à la tête, il y a une semaine, peu de temps après avoir été libéré par la police qui l'avait arrêté deux jours auparavant.

De nombreuses personnes étaient venues de cités noires, tout autour de Johannesburg.

Chris Dlamani, Président de la Fédération des syndicats sud-africains (FOSATU), forte de 100 000 adhérents, a déclaré à cette occasion que le sang de Raditsela « a irrigué l'arbre de notre combat ».

Il a lancé un appel à l'unité des populations sud-africaines, affirmant que le principal ennemi était l'apartheid.

Son discours, diffusé à l'extérieur par haut parleur, était régulièrement interrompu par les cris de révolte par

des chants de combat.

Pendant ce temps, les autorités, toujours assoiffés du sang des populations noires, avaient mobilisé d'importantes forces de police ainsi que des soldats casqués et armés de grenades de gaz lacrymogène, de fusils de chasse et de fusils semi-automatiques. Avec courage, les participants les saluaient en levant le poing et en les insultant. Par milliers, ils se sont rendus en cortège au cimetière levant le poing et chantant un chant évoquant les faits héroïques de (UMKHONTO WE SIZWE), la branche armée du Congrès national africain (ANC), organisation anti-apartheid interdite. De nombreux syndicats ouvriers étaient représentés par leurs drapeaux, ainsi que des organisations estudiantines et de droits civiques.

Deux hélicoptères de l'armée survolaient la cité mais les funérailles se sont déroulées sans incident, malgré les barages installés après l'enterrement par la police aux accès de Tsakane.

**MAPUTO**

**Visite de M. Peter Onu**

Le Secrétaire général par intérim de l'Organisation de l'Unité Africaine, (OUA), M. Peter ONU, est arrivé lundi soir à Maputo, pour une visite de deux jours au Mozambique.

M. Peter Onu, qui a été accueilli par le ministre mozambicain des Affaires étrangères, M. Joaquim Chissano, a déclaré que sa visite s'inserrait dans une tournée dans plusieurs pays du Sahel et également en Angola et au Lesotho, destinée à se rendre compte de la situation des pays frappés par la

sécheresse et la famine.

Faisant allusion à l'accord de Nkomati (signé le 16 mars 1984 entre le Mozambique et l'Afrique du Sud), M. Peter ONU a affirmé qu'il représente un défi à l'Afrique du Sud qui doit faire la preuve de son honnêteté ». Selon les termes de l'accord, l'Afrique du Sud s'engageait de son côté à ne plus soutenir les activités du mouvement national de résistance (MNR - opposition armée mozambicaine).

**ALGER**

**Chadli Bendjedid attendu aujourd'hui à Dakar**

Le Président algérien, M. Chadli Bendjedid, est attendu aujourd'hui à Dakar, pour la première visite officielle d'un chef d'Etat algérien au Sénégal, achevant ainsi par une escale africaine sa tournée au Mexique, à Cuba et au Venezuela.

Cette visite revêt une signification « importante », dit-on à Alger, ou « Révolution africaine », l'hebdomadaire du FLN (parti unique) souligne que les « affinités » des deux Présidents « les prédisposent à œuvrer en commun et de concert pour établir entre Dakar et Alger un véritable pont de l'Unité Africaine ».

Les relations entre les deux pays se sont amplifiées depuis les retrouvailles d'octobre 1983, lorsqu'après sept ans de froid, dû à de nettes divergences sur le conflit du Sahara Occidental, le Pré-

sident sénégalais Abdou Diouf a effectué une visite d'Etat en Algérie.

Quant aux relations bilatérales, elles ont été relancées par de nombreuses visites de délégations au niveau des Etats, des Partis et des organisations de masse. Toutefois, les échanges économiques restent à un niveau assez modeste. Le Sénégal achète à l'Algérie pour 3 milliards de francs CFA essentiellement des hydrocarbures. En retour, l'Algérie importe pour environ 800 millions de F CFA de produits agro-alimentaires de ce pays.

La coopération entre les deux pays s'est également intensifiée en matière d'échanges culturels. L'Islam est à cet égard un lien important entre les deux pays.

**DU NOUVEAU  
AUX ETABLISSEMENTS ASKIA  
MOHAMED Quartier Mafanco**

• Véritables tapis hollandais, spécifiquement conçus pour les pays humides et tropicaux.

- Toutes couleurs — Format 3 m x 1,90 m
- Pour bureaux — Salons — Intérieurs, etc... etc...
- Produits laitiers hollandais
- Lait concentré sucré « LA TOUR »
- Lait entier en poudre « AVANTI »

**Longue conservation  
Demandez-nous également**

- Le sucre en poudre — la pneumatique
- Le Corned Bœuf — le textile
- Le sucre en morceaux

**Des prix exceptionnels ! Des prix imbattables !  
Des prix à la portée de toutes les bourses.**

Venez vite ! car mieux vaut voir une fois que d'entendre mille fois.

**Venez tous aux Etablissements  
ASKIA MOHAMED**

Quartier Mafanco (Côté Est Marché Madina)

**BP : 432 Tél : 46-11-87/46-21-97**

**LISBONNE**

**Dix ans après**

Le Président portugais, le Général Antonio Ramalho Eanes, a présidé mardi à Lisbonne à l'ouverture d'un séminaire destiné à faire le bilan des dix ans d'indépendance des cinq pays africains Lusophones (Angola, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique, Sao Tomé dans le cadre des relations internationales et de la politique des Etats-Unis et du Portugal.

Le Président Eanes, qui a parlé en son nom personnel, affirme que dans le dialogue avec l'Afrique « il faut en finir avec la naïveté et l'irréalisme de base idéologique et prendre des positions essentiellement pragmatiques.

Le séminaire, organisé par un journal de Lisbonne et par la « World peace fondation » des Etats-Unis, réunit des représentants du Portugal, des Etats-Unis et des cinq pays africains d'expression officielle portugaise.

**OUA**

**Fonds spécial d'urgence**

Des représentants de 12 pays africains ont ouvert mardi à Addis Abeba une réunion destinée à mettre sur pied un fonds spécial d'urgence destiné aux pays victimes de la sécheresse dont la création avait été décidée en novembre dernier par le sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine.

Ce fonds a pour objet d'aider les pays africains victimes de la sécheresse mais aussi déterminer les critères et conditions d'octroi des prêts ou subventions aux pays intéressés.

On apprend dans la capitale éthiopienne, que seuls l'Algérie, la Libye et le Nigéria ont fait au fonds des promesses fermes de contributions, les deux premiers pour dix millions de dollars chacun, le troisième pour cinq millions.

**NIAMEY  
Vers une restructuration du Cliss**

La redéfinition du mandat du Comité inter-états de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) et la réorganisations des institutions figurent au centre des travaux de la session extraordinaire du Conseil des ministres de cette organisation qui s'est ouverte mardi dans la capitale du Niger.

Cette réunion, préparée par la 20<sup>e</sup> session ordinaire, tenue en janvier dernier à Nouackchott, doit concrétiser les orientations prises par le dernier sommet des chefs d'Etat des pays membres du CILSS.

De source proche de la conférence ministérielle, et compte tenu du caractère désormais permanent de la sécheresse, la mission du CILSS doit être redéfinie, dans le sens d'un renforcement de ses actions, et d'une meilleure coordination des projets.

**Pas d'accord à Vienne entre MM. Shultz et Gromyko sur le désarmement**

MM. George Shultz et Andrei Grinyko respectivement chefs des diplomaties américaine et soviétique, n'ont pas réussi à aplanir leurs divergences sur la question du désarmement cette semaine à Vienne en dépit d'un entretien particulièrement long de six heures à l'Ambassade d'URSS.

A leur sortie de l'Ambassade, M. Shultz, comme le porte-parole soviétique, M. Vladimir Lomeiko, ont déclaré que l'entretien avait été « utile », M. Shultz ajoutant qu'il avait « valu la peine », M. Gromyko estimant qu'il avait été « nécessaire ».

Mais ni l'un ni l'autre n'ont fait état de la moindre avancée sur le problème du désarmement, susceptible de donner une impulsion nouvelle aux négociations américano-soviétiques de Genève qui doivent reprendre le 30 mai, ou à la conférence sur le désarmement en Europe (CDE) qui a entamé

mardi un nouveau « round » de discussions.

L'entretien a été plus long que celui que deux responsables les ont eu en janvier 1984 à Stockholm lors de la CDE qui s'était poursuivi pendant cinq heures. Toute comparaison est impossible, en termes de durée avec la dernière rencontre Shultz-Gromyko les 7 et 8 janvier dernier à Genève ou les deux hommes s'étaient entretenus pendant une quinzaine d'heures, mais à l'occasion d'entretiens séparés.

Toutefois, sur le fond, il ne semble pas que cette longue conversation ait aplani les profondes divergences entre Washington et Moscou, notamment en ce qui concerne les projets américains de militarisation de l'espace, la fameuse « guerre des étoiles ».

Au contraire, la partie soviétique semble avoir campé sur ses positions à

propos de la militarisation de l'espace. M. Lomeiko a en effet déclaré qu'il fallait « respecter strictement la déclaration commune publiée au mois de janvier à Genève », ajoutant que « seul le respect de cette déclaration commune peut empêcher une course aux armements dans l'espace et mettre fin à celle en cours sur terre ».

Autre indication négative, l'agence soviétique Tass, rendant compte de l'entretien dans une dépêche datée de Vienne, a affirmé que « des propos de M. Shultz, il n'a pas été possible de conclure à la volonté de la partie américaine d'aboutir à des résultats concrets.

Enfin, alors que M. Shultz a déclaré qu'il avait abordé la question des droits de l'homme avec M. Gromyko, M. Lomeiko a répliqué que l'Union Soviétique ne discutait avec quiconque des questions internes ».

**UNESCO**

**Réunion du Comité exécutif**

La France n'acceptera jamais que l'UNESCO dans sa dérive actuelle devienne une sorte d'agence d'assistance technique, a déclaré mardi Mme Gisele Halimi devant le Conseil exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

« La France restera fidèle à l'acte constitutif de l'UNESCO » a-t-elle déclaré devant le Conseil exécutif, réuni depuis le 9 mai à Paris pour une session marathon de six semaines, considérée comme capitale pour l'avenir de l'organisation menacée de désintégration après le départ des Américains et la menace de départ d'autres pays

occidentaux.

Contrairement aux délégués soviétique, canadien, britannique et belge qui étaient intervenus avant elle, Mme Halimi a dit que son pays accepte la proposition faite au Conseil exécutif par le Directeur général Amadou Mah-tar M'Bow d'utiliser la réserve budgétaire de l'UNESCO pour éponger le « trou » de dix millions de dollars qui reste encore à combler pour équilibrer le budget 1985, affecté par le départ des Américains.

La France à, en outre, rejeté la suggestion du Canada de renvoyer cette question en commission.

**PNUE**

**Ouverture de la 13<sup>e</sup> session du Conseil directeur à Nairobi**

Les délégués de près de cinquante pays se sont réunis mardi pour l'ouverture d'une session du Conseil directeur du Programme de Nations-Unies pour l'environnement (PNUE), destinée à redéfinir la stratégie de l'organisation.

Le directeur exécutif du PNUE, a à cette occasion abordé les importants problèmes financiers du PNUE, et indiqué que le déficit actuel de l'organisation est dû aux retards des versements des contributions des pays mem-

bres des Nations Unies, qui constituent la part essentielle des revenus du PNUE, met gravement en danger la réalisation des programmes de l'organisation. Cette réunion, qui doit prendre fin le 24 mai, recherchera de nouveaux financements et tentera d'accroître les ressources actuelles du PNUE, a-t-il ajouté

Un des principaux projets présenté à la réunion est la création d'une banque de données sur les ressources mondiales (HRID), basée à Genève.

**PANA**

**Sept candidatures**

Sept pays africains - Cameroun, Congo, Egypte, Liberia, Libye, Tchad et Zimbabwe - ont décidé de présenter un candidat au poste de directeur général de l'Agence africaine d'information (PANA) a-t-on appris mardi de source officielle à Accra.

L'identité de ces candidats n'est pas encore connue précise ces sources qui ont confirmé que l'actuel Directeur général, le Nigérien Cheick Ousmane Diallo ne se présenterait pas aux élections qui doivent avoir lieu dans le courant de l'année.

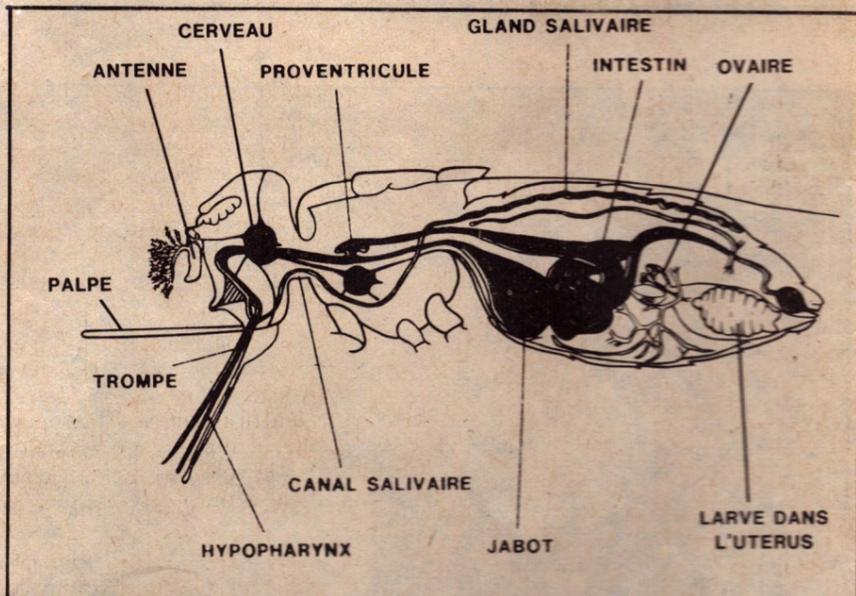
**ONU**

**Nomination d'un nouveau Commissaire général de l'UNRWA**

Le Secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar, a nommé un diplomate Italien, M. Giorgio Giacomelli, Commissaire général de l'Office de secours des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche Orient (UNRWA).

M. Giacomelli succède M. Olof Rydbeck (Suède) dont le mandat arrivait à son terme. Le porte-parole des Nations Unies a tenu à préciser que M. Perez de Cuellar était « satisfait » du rôle éminent joué par M. Rydbeck au Proche-Orient.

## La glossine, vectrice de la trypanosomiase



La trypanosomiase est une maladie répandue dans certaines de nos régions. Elle attaque hommes et bétail. Elle est due à un insecte, la mouche tsé-tsé dont voici, ci-dessous un schéma.

Le mot « tsé-tsé » est pris à la langue du Botswana ; il désigne une « mouche destructrice du bétail ». Les glossines, couramment appelées « Mouche tsé-tsé », sont des insectes bruns, longs d'un à deux centimètres, qui se nourrissent uniquement du sang d'animaux vertébrés. Elles infectent des milieux très divers dans 38 pays d'Afrique, depuis les savanes arborées jusqu'aux forêts, aux forêts-galeries qui bordent les cours d'eaux et à celles qui bordent les lacs. Elles ne peuvent généralement pas vivre sur les plateaux d'Afrique qui dépassent 1 800 mètres d'altitude, ni dans les contrées très sèches.

Le genre *Glossina* comprend 30 espèces ou sous-espèces de glossines. Ces diptères ont évolué pendant des milliers et des milliers d'années, en se nourrissant du sang de toute une gamme d'animaux sauvages d'Afrique. Les préférences alimentaires de glossine sont assez élastiques. Il se peut qu'une espèce donnée pique telle espèce animale dans une région donnée, mais telle autre espèce dans une autre région. Là où une population humaine s'est établie, les glossines peuvent piquer les bovins, les ovins, les caprins, les porcs, les chevaux, les ânes, les chameaux, et les êtres humains.

Les glossines sont un grave obstacle à la production animale et au progrès agricole en Afrique, parce qu'elles transmettent le protozoaire parasite qui cause la trypanosomiase. Toutes les espèces de glossine peuvent transmettre des trypanosomes ; certaines, il est vrai, y réussissent mieux que d'autres.

Les bêtes sauvages qui sont les hôtes naturels de la glossine ne semblent pas souffrir gravement de l'infection par les trypanosomes. En revanche, quand des glossines infectées piquent des bestiaux non résistants, ces bestiaux font

une parasitémie sévère, qui réduit très sérieusement leur croissance et leur productivité, et beaucoup d'entre eux meurent. On ne peut pas évaluer, même approximativement, les pertes que cause directement, en Afrique, la trypanosomiase animale ; mais, si l'on considère que le bétail africain reçoit chaque année 25 millions de doses de produits trypanocides, on se fait une idée de l'ordre de grandeur du problème.

Les glossines adultes ont un repas tous les deux ou trois jours. Quand elles piquent un animal, leur morsure produit une petite flaque de sang. La glossine pompe de la salive dans cette flaque au moyen de l'hypopharynx, long tube renfermé dans sa trompe. Cette salive contient un puissant anticoagulant, qui maintient la fluidité du sang, de telle façon que la glossine continue à s'alimenter.

Quand une glossine se nourrit sur un animal infecté par des trypanosomes, elle absorbe, avec son repas de sang, les formes sanguines du parasite, et l'infection peut s'installer dans l'organisme de l'insecte. La salive d'une glossine infectée contient des trypanosomes métacycliques, forme extrêmement infectieuse, que la glossine injectera dans la flaque de sang de son hôte chaque fois qu'elle s'alimentera. Une fois infectée, une glossine continuera toute sa vie à transmettre des trypanosomes.

Les glossines ne sont pas aussi prolifiques que beaucoup d'autres insectes. Normalement, les femelles ne s'accouplent qu'une seule fois, et produisent ensuite une larve, une seule, tous les 9 ou 10 jours. Selon le climat et le temps qu'il fait, une glossine adulte, sur le terrain, peut vivre de deux semaines jusqu'à six mois.

## ENERGIE

### Le séminaire de Bamako

Développer les énergies renouvelables, et en particulier le solaire pourrait être l'une des victoires de la lutte contre la désertification, le mal numéro un de l'Afrique sahélienne.

Un séminaire qui vient de se tenir à Bamako vient une nouvelle fois de souligner la nécessité de développer les énergies dans les pays frappés de plain fouet par la sécheresse. Organisé par le centre régional de l'énergie solaire (CRES) ce séminaire a mis l'accent sur l'une des conséquences : sur-exploitation des maigres ressources forestières de la région. Augmenter le rendement des cuisinières à bois pour diminuer la consommation de combustible, développer les énergies solaires ou tirer de la biomasse sont quelques uns des axes de recherche préconisés par le CRES.

Projet commun aux dix pays membres de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) et au Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), le CRES s'est donné pour mission d'alléger au maximum la facture pétrolière de la sous-région. Le siège de l'organisation, en cour de construction à Badalabougou (à Bamako), devrait être opérationnel dans moins de deux ans.

Chiffré à 8, 1 milliards frans CFA le projet est financé par la Banque Africaine de développement (BAD) et bénéficie de subvention de la France, de la République Fédérale d'Allemagne et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Un bureau est installé depuis trois ans à Bamako ; chargé de mener à bien la réalisation du CRES, ce bureau, dirigé par le nigérien Abdoussalam Ba s'occupe notamment de la formation des cadres du programme d'équipement régional et de la promotion des énergies renouvelables.

Au Mali, le laboratoire national de l'énergie solaire a réalisé des cuisinières, des chauffe-eau, des distillateurs et des séchoirs solaires ainsi que des pompes

Au Sénégal, le Cerès (université de Dakar) a expérimenté des technologies portant sur les tentes solaires ainsi qu'un séchoir collectif de grande surface permettant le séchage d'une tonne de poisson frais en deux jours. La technologie des tentes familiales est aussi appliquée pour le maraichage.

Selon le bureau d'études, la Côte-d'Ivoire offre de bonnes conditions d'insertion et de pénétration pour les technologies concernant le biogaz.

## ATHLETISME

### Ouverture ce matin de la Conférence de l'Union Zonale d'athlétisme à Conakry

Les travaux de la conférence zonale d'athlétisme ont été ouverts ce matin, par le capitaine Mamadi Bayo, ministre de la Jeunesse et des Sports. La Conférence de l'Union zonale donnera en même temps, lieu au Championnat national d'Athlétisme les 17 et 18 mai.

On se rappelle que notre pays a déjà, en juin 1978, abrité une conférence du même genre à la veille des championnats africains d'Alger. Par conséquent, ce sommet zonal qui a court aujourd'hui à Conakry va en droite ligne des prochains championnats africains d'Athlétisme du 10 au 20 août prochain à Alexandrie (Egypte). Mais plus sur le plan continental elle projette déjà une stratégie d'approche des préparatifs de Séoul 88.

La réunion préparatoire du 2 mai dernier avait à juste titre, dégagé les voies et moyens pouvant concourir aux succès réels de la présente conférence. Ces succès tiendront du sérieux et de la diligence des Commissions de travail mises sur pied. Il va sans dire que des problèmes d'ordre juridique et technique demeurent. A ce chapitre, il faut s'attendre à des discussions sur les statuts et règlements devant régir toutes les compétitions de l'Union zonale d'Athlétisme. Un problème, en fait, d'actualité puisqu'il se pose avec acuité pour n'avoir jamais été résolu à la satisfaction de toutes les 8 Fédérations membres de la Zone 2. On peut, toutefois, certifier qu'un pas a été fait du côté de la Fédération Guinéenne d'Athlétisme Amateur qui a déjà ébauché un projet de statuts et règlements qu'elle a eu l'honneur d'envoyer à l'adresse de ses pairs. Mais là-dessus, seule la Fédération gambienne a accusé réception de son pli.

Si nos souvenirs sont encore bons, ce problème de statuts et règlements n'est

point particulier à l'Union zonale de l'Athlétisme ; il touche tant d'autres organisations zonales sportives qui ne sont pas encore parvenues à s'entendre sur les termes. Ainsi, jamais au sortir d'une compétition zonale, on n'est parvenu à parler le même langage. Peut-on nourrir alors le légitime espoir que la rencontre de Conakry transcendera à souhait toutes les divergences pour produire quelque chose de viable et de solide.

Encore que ce forum aura pour invités d'honneur, les personnalités de l'Athlétisme africain tels que MM Garang Koulibaly du Sénégal Secrétaire général de la Confédération Africaine d'Athlétisme Amateur (CAAA) et le Secrétaire général de la Zone 2, le Malien Fassirima Diakité. Au dernier moment on a enregistré l'absence de M. Lamine Diack président de la CAAA pour des raisons de santé. Certainement, la présence de ces grands spécialistes des questions d'Athlétisme contribuera sûrement à créer l'entente de toutes les parties pour une solution commune, la meilleure qui concilierait tous les esprits, soient-ils anglophones ou francophones.

Autour du Championnat national, une nécessité et non des moindres s'est présentée de tout son cru. Il s'agit, en effet, agi de sponsor. Mais, à temps opportun, Salguidia, la Société Mixte guinéo-libyenne a offert ses gracieux services à la Fédération Guinéenne d'Athlétisme pour doter ce Championnat d'un trophée digne de ce nom.

Hier, matin de 11 h à 13 h les délégués à la Conférence ont eu le plaisir de visiter les installations techniques et les champs de culture de matières premières de l'usine Salguidia à Maférenya.

Jean Paul Camara

# YOUSSEU N'DOUR

## Le message de la culture sénégalaise

Youssou N'Dour. La nouvelle étoile de la musique sénégalaise. Le maître du « M'Balax » et du « Sabar ». Il était à Conakry avec son orchestre et s'est produit au Palais du Peuple, à la Paillette. C'était à l'occasion du premier anniversaire du Journal de la Jeunesse, « Foniké-Sports ».

La musique de Youssou N'Dour, le « M'Balax », a fait déjà délirer d'enthousiasme les foules de Dakar, de Nouackchott, de Banjul, de Bamako, de Paris de Copenhague... Elle retrace les réalités du terroir sénégalais. A Conakry, l'accueil du public a été chaleureux. On a vu Youssou N'Dour et on l'a aimé. Et avec lui, sa musique.

A Dakar on peut l'entendre partout : dans les échoppes des artisans, dans les cars-rapides, les boutiques, les marchés, les bars, les stations d'essence, à l'ombre des cours, autour

des théières, dans les baptêmes et les mariages...

En réalité, la musique que Youssou N'Dour a créée, le « M'Balax », s'est hissé au rythme nationale et de label de la musique de variétés sénégalaises. Alors que les Sénégalais ont toujours différencié la musique réservée aux jeunes et les tam-tams réservés aux adultes, Youssou N'Dour a su reconcilier tout le monde autour du « M'Balax » et du Tama.

Youssou N'Dour va de succès en succès. Et chaque récompense est une pierre qui jalonne son propre itinéraire, une étape qui le rapproche de l'idée qu'il se fait de la musique africaine. Sa carrière est une exigence d'épreuves, de forces. Là où beaucoup ont hésité, lui, a toujours osé : innover.

Abdoul Gaoual Diallo



### OFFRE DE SERVICE

Cadre expatrié de formation  
Expert comptable agréé. 25 ans  
d'expériences en Afrique fran-  
cophone offre ses services pour  
mise en place et organisation  
service comptable et financier.

Ecrire N.K. B.P. 884  
CONAKRY

Lisez  
et faites lire  
**HOROYA**  
Tél : 46-11-47

Au Festival de Jazz d'Angoulême (France)

## Bembeya National présentera la musique de Guinée

Samedi au Palais, le programme de sa participation

### Samedi, le Palais va craquer...

Le Ministère de la Jeunesse a décidé de faire participer tous les mélomanes de la capitale à la première du programme exceptionnel que le Bembeya-Jazz a confectionné pour Angoulême. C'est-à-dire, samedi 18 mai dans la Salle des fêtes du Palais du Peuple, l'orchestre présentera son nouveau répertoire destiné au public de France.

Comme on le sait, Bembeya-Jazz ce n'est pas seulement la musique vocale et instrumentale, c'est aussi le spectacle, une animation qui bouge et fait bouger. C'est le caractère particulier des fêtes africaines où les artistes et les spectateurs, tous confondus, communient à la chaleur des créations mélodiques et polyrythmiques. Femmes, jeunes hommes, tous les mélomanes sont conviés au Palais du Peuple, où ils seront tenus de témoigner leur avis sur la formation hautement représentative

Le 23 mai prochain, le Bembeya-Jazz National s'envolera pour la France où il va participer au prestigieux Festival de Jazz d'Angoulême. Il y a près de deux semaines que notre ensemble moderne prépare minutieusement sa participation. Sous la conduite de **Mohamed Asken Kaba**, l'orchestre a choisi des tubes typiques des tempéraments musicaux de toutes les régions de Guinée.

Les préparatifs de sa participation ont exigé un travail délicat de recherche, de tri, de composition et d'adaptation. Car, vous en conviendrez Bembeya-jazz a un style bien connu, disons une marque de fabrique identifiée sur toute l'étendue de l'Afrique de l'Ouest. Le dialogue permanent des guitares avec des cuivres, les pulsions rythmiques, accompagnant un trio vocal bien inspiré, l'ambiance particulière suscitée par cette formation ne laisse aucun public indifférent.

de la musique guinéenne. C'est pour eux un devoir, une exigence dans la mesure où ces derniers temps, ils sont les premiers à dire que la musique guinéenne s'est dégradée. Les mélomanes seront agréablement surpris, car Bembeya leur prouvera au contraire que la musique de notre pays demeure en tête par son authenticité dépouillée, par sa riche originalité, par sa texture mélodique et polyrythmique. Avec Bembeya-Jazz, il ne saurait y avoir cette monotonie dans l'accompagnement, cette indigence symphonique que l'on constate chez des orchestres baptisés pompeusement de super-formation.

Ce qui est sûr, les musiciens guinéens tirent leur confiance dans les yeux de son public. Ce samedi 18 mai 1985, le Palais va craquer, puisque Bembeya-Jazz attend de plain-pied les mélomanes de la capitale.

Ibrahima Khalil Diaré